

Parallel Avocats conseille Assoconnect dans l'acquisition de Joinly

Parallel Avocats a conseillé AssoConnect dans le cadre de l'acquisition de Joinly auprès de MyCoach.

AssoConnect fournit un logiciel de gestion des organisations à but non lucratif. Grâce à l'acquisition de Joinly, AssoConnect renforce sa position de leader dans la fourniture de logiciels de gestion pour les fédérations et organisations sportives.

Acteur majeur de la French Sport Tech et partenaire reconnu des fédérations et organisations sportives, Joinly a été créé pour simplifier l'encaissement des paiements en ligne.

L'équipe de Parallel Avocats était composée de Jérémie Aflalo (associé) pour les questions corporate et Michel Leclerc (associé) pour les questions technologiques et réglementaires.

PARALLÈL
Avocats

www.parallel.law